

NIVEAU D'ÉGAULT - HALL

FICHE N° 16806

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : -

Fabricant : H. Morin & Gensse

Domaines : Environnement

Sous-domaines : Topographie

Organisme : Association des Amis de la Fondation Seguin

Ville : Annonay

Modèle :

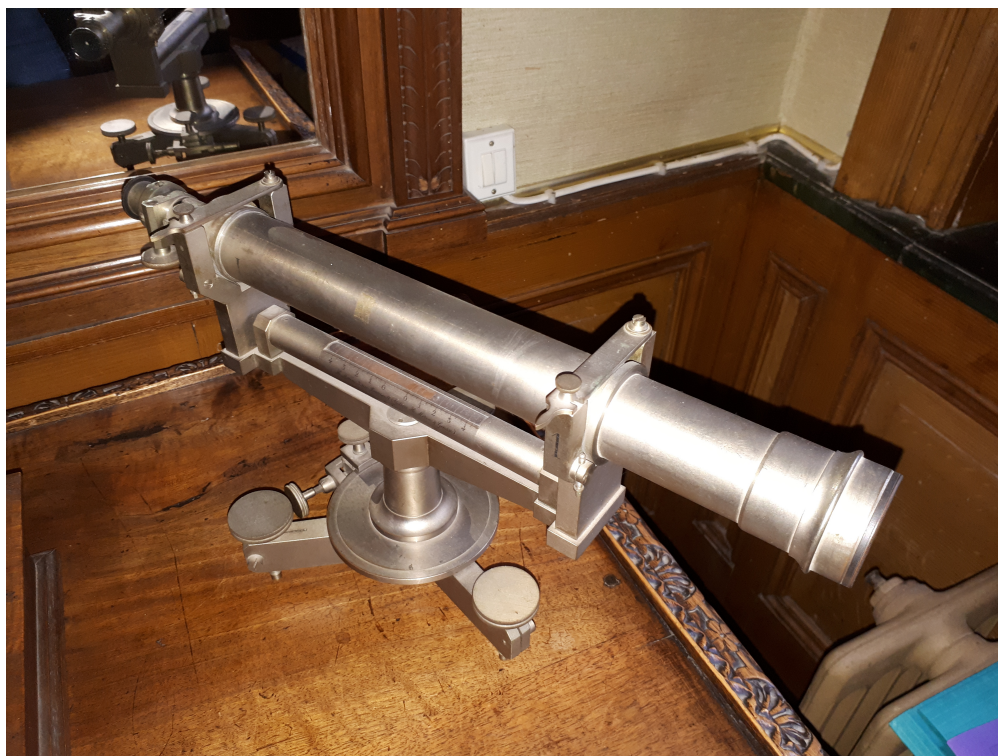
Matériaux : Verre, Métal

Description

Le niveau d'Égault, du nom de son inventeur Pierre Égault, est un niveau à lunette constitué d'une traverse munie d'une nivelle qui supporte une lunette amovible posée sur deux étriers. L'objectif de la lunette est gravé d'un réticule, et son oculaire s'ajuste grâce à une crémaillère. L'ensemble pivote sur un pied muni d'un disque, équipé d'une pince de serrage à vis pour l'immobilisation. Le pied repose sur trois vis calantes.

Utilisation

Les niveaux d'Égault étaient utilisés par les arpenteurs ou géomètres-topographes pour effectuer des nivellements, c'est-à-dire relever les niveaux relatifs de différents points. La nivelle, ou niveau à bulle, donne l'horizontalité à la lunette, ajustée au moyen des vis calantes. Le réticule permet de viser horizontalement un point éloigné précis. Afin de compenser les erreurs, le niveau permet de pivoter d'un demi-tour l'instrument, pour inverser le sens de la traverse, puis de retourner la lunette et ouvrant les colliers qui la maintiennent dans les étriers. Les chiffres notés sur les étriers et la lunette servent de repère pour l'ordre des mesures.





Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Niveau d'Égault - HALL (H. Morin & Gensse), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=26267>, consulté le 2026-07-27